

CHORUS PRO : MAÎTRISER LA FACTURE DÉMATÉRIALISÉE



CONTEXTE

Le dépôt des factures sur le portail Chorus est obligatoire pour toutes les entreprises

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Réaliser des factures dématérialisées sur la plateforme des collectivités dédiée (CHORUS)
- Assurer un suivi de leur traitement pour veiller à un règlement dans les délais impartis.

LES + DE LA FORMATION

- Formateur Praticien ayant au minimum 10 ans d'expérience
- Formation faisant parti du parcours certifiant Gestion Administrative RS 5222
- 10 stagiaires maximum

PEDAGOGIE INNOVANTE

- Mise en situation grâce à des exercices individuels effectués sur un ordinateur (analyse de CCTP, de formules, accès sites internet pertinents...).
- Mise à disposition d'un support de cours et de documents (retro planning, liste de points de contrôle) pour être rapidement opérationnel

Formation animée par
ODIALIS

TARIF : 500 € HT

INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB :
GESTION

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
• Direction
• Conducteur de travaux
• Chargé(e) d'affaires

NOMBRE DE JOURS/
HEURES : 1 jour/ 7 heures

MODALITÉS
D'ÉVALUATION :

Quiz et évaluation en fin de formation

MÉTHODES
MOBILISÉES :

- Mise en situation grâce à des exercices individuels effectués sur un ordinateur (analyse de CCTP, de formules, accès sites internet pertinents...).
- Mise à disposition d'un support de cours et de documents (retro planning, liste de points de contrôle) pour être rapidement opérationnel

100%
des stagiaires
recommandent
cette formation en
2025

MATIN

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Maîtriser les impacts de la facture électronique pour votre organisation
- Les dates et les obligations légales
- Retour terrain côté collectivités et maîtrises d'œuvre

DÉCOUVRIR L'ENVIRONNEMENT CHORUS

- Les fonctionnalités et environnement de CHORUS PRO
- Inscription sur CHORUS au préalable sur chorus grâce à une assistance
- Vérification de la bonne configuration de votre compte

APRES-MIDI

DÉPOSER ET SUIVRE VOS FACTURES

- Gérer des factures avec l'AMOA
- Gérer des factures avec l'AMOE (bons de paiement, situation...)
- Bonnes pratiques ,prise en main de la boîte à outils (tableaux de pilotage, fiches pratiques) marché)

GÉRER LES FACTURES DE SOUS-TRAITANCE ET COTRAITANCE

- La gestion des factures en tant que sous- traitants, cotraitants
- L'auto-liquidation
- La gestion en tant que titulaire du marché

QUIZ RAPPELANT LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.